



Donges le 20 mars 2015

Objet : détournement de la voie ferrée

Monsieur le Président de l'ADZRP,

Suite à l'interpellation des élus « mieux vivre à Donges » par l'ADZRP, par voie de presse locale puis par courrier, voici notre positionnement concernant le contournement de la voie ferrée.

La question du dévoiement de la voie ferrée Paris-Le Croisic dans la commune de Donges se pose depuis la période de la reconstruction de la ville. Le débat fut régulièrement relancé par les différentes directions qui se sont succédé à la tête de la raffinerie. Celles-ci ont toujours émis le souhait de voir cette modification de tracé, notamment dans les années 90, afin que l'établissement dongeois puisse bénéficier d'investissement de modernisation pour répondre aux demandes du marché intérieur et des normes environnementales. Les questions de sécurisations de cette voie furent également au cœur des préoccupations de tous.

Le conseil municipal, sous la première mandature de René Drollon, s'est emparé de ces questions, sans que l'état et les parties prenantes ne prennent des décisions, ce qui est regrettable.

L'instauration d'un périmètre Seveso et l'élaboration du PPRT ont réactivé la problématique et ont conduit le représentant de l'État, le préfet de la région, à conduire, avec le concours des collectivités locales, des études de faisabilité. Les différents scénarios se sont concentrés le long de la route départementale D 100 malgré les contraintes environnementales de ce secteur. Le scénario longeant la route départementale RN 171 a, dans le passé, été rapidement écarté sur des arguments de faisabilités techniques et budgétaires. Il ne fut pas l'objet d'études lors du municipe de Madame Auffret.

Au cours des différentes réunions auxquelles les élus du dernier municipe de "mieux vivre à Donges" ont été présents, les débats se sont concentrés sur la clé de répartition du financement des études, le respect des zones protégées et les différents tracés possibles. Au cours de ces rencontres, les élus de notre groupe sont restés conscients des conséquences et des enjeux qui seront engendrés par le projet.

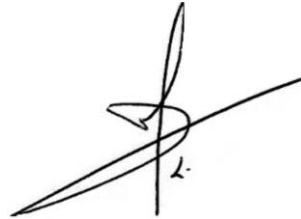
Notre position est constante, et reste d'actualité, pour préserver les riverains, **tous les riverains**, des nuisances actuelles et futures sur l'ensemble du réseau RFF traversant notre commune, notamment acoustique. Notre exigence a porté sur une transparence dans les décisions qui seront prises sur le tracé envisagé, sur des mesures de compensation sur les nuisances, sur le maintien d'un service de la SNCF avec la proposition d'adosser à la future halte ferroviaire une plateforme multimodale alliant les services de transport en commun de la STRAN, un point de covoiturage et un service de type vélos en libre-service.

Les récentes prises de positions du groupe Total concernant le site de Donges seront sûrement déterminantes pour accélérer l'instruction de ce dossier, qui à notre connaissance doit faire l'objet d'un financement, encore bien trop flou.

Les décisions sur ce sujet revenant à l'état, nos prises de positions en conseil municipal ne seront que des avis ne pouvant influencer que de manière marginale sur un projet d'aménagement relevant de l'État. La faculté de « choisir » un tracé ne nous sera pas donnée, mais nous avons le devoir d'alerter, par notre connaissance du territoire communal, sur les effets des futurs aménagements.

Espérant avoir répondu à votre demande, veuillez recevoir, monsieur le président, mes sincères salutations.

Mikaël DELALANDE

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line crossing it, with a small mark below the vertical line.